

L'Etrille Curtilloise

La nouvelle place de jeux...



...attendue avec impatience !

Chers villageois et villageoises

Après plus d'une année au sein de l'exécutif de la commune de Curtilles, je peux dire que nous commençons à percevoir les défis futurs pour notre commune. En effet aujourd'hui, nous disposons des éléments indiquant les investissements restants pour ces prochaines années. Réfection de la route cantonale, assainissement de la butte de tir, entretien des chemins en sont les principaux. Si le défi principal de notre commune devait être les finances alors, celles-ci se portent bien.

Ce qui s'avère être critique est la relève des membres de notre exécutif. En effet nous devons déplorer une nouvelle démission au 31 mars de l'année prochaine, il s'agit de celle de M. Diego Falk. J'en profite ici pour le remercier chaleureusement de son grand engagement tout au long de son mandat. Cela nous met à nouveau face au défi du remplacement d'un membre de l'exécutif.

Après le départ de MM. Félix Luder et Frédéric Cand ce sont 3 membres de l'exécutif qui auront quitté leurs fonctions durant cette moitié de législature, chacun évoquant des raisons différentes, mais tout à fait compréhensibles. Un échange avec notre Président fin 2022 à ce sujet, l'a amené à interroger les membres du Conseil Général. Les éléments essentiels qui en sont ressortis se trouvent en page 13 de cette édition.

Ceci posé, je constate que le village de Curtilles est vivant. Notre exécutif, soutenu par notre secrétaire et notre boursière, réalise d'innombrables tâches au quotidien dont certaines sont plus visibles que d'autres (un peu comme à la maison). Certaines de ces tâches ont une saveur particulière, celle de la place de jeux avait pour moi le goût d'un gâteau de fête. C'est donc avec fierté que l'ensemble de la Municipalité vous a invité à l'inauguration en avril dernier et que nous dédions ce numéro de l'Etrille à cette place, en pages 4 et 5. Nous espérons que vous garderez un bon souvenir de cette fête et je vous invite à participer au succès de cette place au quotidien.

Notre espoir pour l'année 2024 sera d'accueillir un ou une Municipal-e qui aura à la fois le plaisir de découvrir les reflets des différentes politiques fédérales et cantonales ainsi que leurs mises en œuvre, mais aussi de partager les tracas, ou les projets motivants à mener et de compléter nos expériences, tout en envisageant

d'œuvrer à l'arrimage éventuel de notre commune à celle de Lucens. Pour 2024 un des défis importants sera également la réalisation de la route cantonale, projet mené en partenariat avec la DGMR et Lucens (voir en page 11).



En ce qui concerne mon engagement à la tête de l'exécutif, j'avais annoncé que je prendrai cette fonction de manière transitoire, je parlais du principe que la 1ère transition prendrait fin l'année prochaine. Mais au vu du mandat reçu du Conseil Général d'étudier la possibilité d'une fusion avec Lucens, je pense poursuivre ce mandat jusqu'à ce qu'une orientation claire et documentée ait été prise par le Conseil Général et selon le résultat de la votation populaire pour le devenir de notre commune. Bien entendu, nous vous tiendrons informés par les différents moyens à notre disposition. Je vous invite à nous transmettre vos remarques, questions et suggestions par courriel : greffe@curtilles.ch

Pour conclure, je profite de remercier l'ensemble des personnes actives pour la commune de leurs engagements tout au long de l'année et je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année et un 2024 plein de belles surprises.

Willy Chuard, Syndic

Sommaire :.....	pages
Edito de M. Willy Chuard, Syndic.....	2
Animation 2022	3
Dessine-moi une place de jeux.....	4-5
Des tags pour une poubelle.....	6
La liberté de l'artiste.....	7
Le petit atelier d'Aurélié.....	8-9
Lieux-dits de Curtilles.....	10-11
Jardin du souvenir.....	11
La Municipalité, de 2021 à 2026.....	12
Avenir de Curtilles.....	13
Réfection de la route cantonale	14
Des poules pondeuses.....	14
100 ^{ème} anniversaire de notre doyenne.....	15
Les peines et les joies.....	15
Autrefois, les enfants de Curtilles.....	16

L'après-covid a été fêté avec les aînés du village, à Dompierre, un dimanche d'octobre avec un spectacle de chant : « spectacle 100 noms ». Un concours avec des chanteurs bien d'ici et surtout un juré omniprésent pour animer et chanter.



Le Noël traditionnel, organisé par le Groupe Animation et la Société de Tir, a réuni petits et grands du village le 17 décembre, reflétés en images :



L'idée était lancée en 2018 par M. Eric Binggeli, alors encore syndic de Curtilles, dans le cadre de la rénovation du Café : créer une nouvelle place de jeux à côté du Fédéral. En 1994, pour la création de la première place de jeux vers le Collège, c'était déjà lui qui avait lancé et concrétisé l'idée en compagnie d'autres parents.

Le groupe de travail qu'il a créé pour l'occasion a travaillé sur cette nouvelle version. En premier, il a été demandé aux enfants du village de dessiner leur place de jeux de rêve. Des images de tours, de toboggans, de balançoires, mais avant tout et sur chaque dessin : une tyrolienne. C'était le must sans quoi rien ne serait parfait. Dès lors impossible de faire sans ! En 2021, à la fin d'une séance de Conseil général, un sondage informel a plébiscité le



A plusieurs, c'est mieux...

maintien de l'emplacement actuel vers le collège en quittant ainsi l'idée du déplacement vers le Café de la place historique. Les membres du groupe de travail, entre-temps repris en main par le Municipal Frédéric Cand, avaient dès lors tout en main pour aller de l'avant. Le projet présenté au Conseil de juin 2022 a suscité quelques discussions, non pas en lien avec le projet, jugé magnifique, mais avec le coût, paraissant trop onéreux. Finalement le projet a été accepté et, ceci, même avec une petite rallonge pour des poubelles permettant de trier les déchets.

Afin de baisser le coût final de la place, Frédéric Cand, aidé par ses collègues municipaux,

s'est ensuite fait un point d'honneur de trouver des sponsors. Car impensable de lésiner sur la qualité des jeux et de l'aménagement.

Vous trouverez les logos de ces entreprises généreuses sur le panneau d'entrée de la place (voir page 7). Merci de leur générosité !

Fin avril 2023, le moment était enfin venu : une fête magnifique a réuni le village pour inaugurer la nouvelle place autour d'une délicieuse « Raclette » partagée pour l'occasion. Mais surtout pour tirer sur le ruban rouge et permettre ainsi aux nombreux enfants présents d'envahir ENFIN leur place et pouvoir disposer des engins tant



La preuve par l'acte par une de nos doyennes : la tyrolienne n'est pas seulement pour les petits



Une future pro de la pétanque...

convoités, dont bien sûr la tyrolienne.

Depuis, cette place réunit petits et grands. C'est un point de rencontre qui permet aux enfants de se retrouver, aux parents et grands-parents de les accompagner, d'échanger et de partager le plaisir d'être là.

Bien souvent, le matin, peu avant 8 heures, le doux bruissement de la tyrolienne indique que le temps d'attente des enfants est utilisé à faire un dernier passage en l'air avant d'embarquer dans le bus qui les amène à l'école.

Quel bonheur de les entendre ainsi attachés à leur place.



Frédéric Cand avec les Syndics voisins, MM. Patrick Gavillet et Blaise Morand

Un miracle de Noël

Pourtant la nouvelle place a failli ne pas voir le jour ! Le PACom, approuvé par le Conseil en juin 2021, a été transmis à la DGTL pour une dernière approbation. Coup de tonnerre fin novembre : retour à l'expéditeur du projet, la parcelle devant le Collège ne pouvait pas être gardée en zone d'utilité publique, elle allait devoir passer en zone agricole. Autant dire que rénover la place de jeux devenait impossible à réaliser avec ce dézonage.

La Municipalité a alors interpellé directement Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard en charge des dossiers du territoire. Une séance, organisée juste avant Noël en sa présence, réunissant les chefs de service concernés et une délégation de la Municipalité a fait miracle. Moyennant quelques précisions dans le règlement, empêchant notamment une construction sur cette parcelle d'utilité publique, rendait la vie à la réalisation de cette rénovation.

Merci à notre ministre broyeur, car sans son soutien in extremis, les enfants de Curtilles perdaient cette possibilité de se faire plaisir sur leur place.



Quand nous avons contacté Gregory Gillan, avec la demande de réaliser un tag, il s'est immédiatement enthousiasmé pour l'idée. Lui-même, père d'un enfant qui vient de commencer l'école, ajouter un tag en couleur à une place pour des enfants, cela lui a plu.



Dans son atelier de tatouage, à Yverdon.

Il a toujours aimé s'exprimer par le dessin. Depuis 7 ans, en tant que tatoueur à Yverdon, il prend comme support de ses créations les différentes parties du corps de ses clients.



Un résultat qui répond aux attentes de notre commune

Ces derniers lui confient leur peau pour immortaliser une image qu'ils souhaitent porter comme un habit éternel à des endroits plus ou moins cachés de leur anatomie.

Les couleurs qu'il est venu ajouter, en une journée, à la poubelle de la place de jeux de Curtilles, il les a visualisées quasi immédiatement.

Le projet proposé à la commune, il l'a fait parvenir quelques heures seulement après avoir été sollicité.

Petit clin d'œil, cette réalisation n'était pas sans lui rappeler quelques autres tags qu'il a abandonnés par-ci et par-là dans ses années de jeunesse.

Ici, point de soucis, juste le plaisir de remanier les bonbonnes de façon ludique pour recouvrir un cube grisâtre, afin d'en faire le point de recyclage coloré pour le PET, l'alu et le verre que nous connaissons.

Doris Agazzi

www.ateliers21.ch



Gregory à l'œuvre à Curtilles

François Rochat a deux passions qu'il désigne comme opposées : le sport qui le met dans un mouvement continu et l'aquarelle qui le force à une introspection sereine.

Aujourd'hui, ce retraité de 71 ans a réussi à concilier les deux. Lors de ses fréquents tours à vélo en solitaire ou en équipe, touché par une image ou une lumière particulière, il s'arrête et il fige l'instant sur son Natel. Image qu'il reprend ensuite comme base dans son atelier pour s'en inspirer afin d'ajouter sa touche d'artiste à l'image qui l'a stimulé sur le moment.

C'est ce qu'il a fait pour notre Eglise, notre Café et notre Château, aquarelles magnifiques qui ornent le **panneau de la place de jeux de Curtilles** pour inviter à leur découverte. Images dans lesquelles se retrouvent sa liberté personnelle d'artiste.

Né à Yverdon, CFC de dessinateur industriel en poche, il travaille dans plusieurs métiers



L'artiste dans son atelier, heureux de partager son plaisir de peindre.

et, parallèlement, il s'implique dans un groupe de jeunes chrétiens où il rencontre son épouse. Ensemble, ils s'engagent durant 8 ans dans l'organisation « Jeunesse en Mission » et à 32 ans il se met à son compte comme graphiste indépendant.

Quatre ans plus tard, ils s'installent à St-Cierges avec leurs 3 enfants en bas âge.

Les moyens techniques à disposition du graphiste sont presque sans limites pour gommer, retoucher, dupliquer ou supprimer.

Le travail sur une aquarelle s'effectue sans l'aide de ces outils, et c'est ce qui plaît à notre artiste, un travail sans filet.

Grâce à son portfolio, il nous permet de découvrir son voyage imaginaire à travers des paysages qui l'ont saisi ici et ailleurs, des ambiances magiques parfois liées à l'eau ou encore quelques portraits.

Doris Agazzi

www.francoisrochat.myportfolio.com

Le village de Curtilles est une invitation à la promenade pour découvrir:

Le Château de Curtilles

Sa bâtisse principale date du 16ème siècle. Les derniers travaux de rénovation ont été entrepris entre 2002 et 2005. Actuellement en mains privées, il peut être admiré de l'extérieur.



L'église de Curtilles

Sa nef romane, date de 1231, ses murs sont ornés d'une fresque du 14ème siècle. La plus petite des 2 cloches, coulée au 13ème siècle, est une des plus anciennes du Canton.



Le Café Fédéral

Propriété de la Commune, il a été rénové en 2019. Prenez le temps de vous y arrêter pour une collation ou un repas et profitez de sa belle terrasse accueillante!

Un grand merci aux parrains qui ont offert une des parties de cette nouvelle place de jeux :



Elle nous ouvre la porte de son atelier, comme on dévoile un cadeau. Un sourire rayonnant illumine son visage: «Entrez! C'est là».



Aurélie Déglon, passionnée et rayonnante

Nul doute, on est bien chez LA spécialiste de la robe de mariée. Il y en a de tous styles, sagement classiques ou résolument modernes, offertes au choix des futures clientes.

Durant ses études au Gymnase de Payerne, Aurélie Diserens avait envisagé devenir enseignante en classes enfantines. Mais au moment du choix formel, elle change ses plans. Elle s'inscrit à l'Ecole de couture de Lausanne (ECL) et, en 2012, obtient son CFC de créatrice de vêtements.

Elle travaille ensuite durant une année pour une boutique de Renens, où elle ne fait que des robes de mariées. Puis c'est dans le magasin de vêtements «Gribouille», à Romont, qu'elle prend plaisir à exercer son art.

Ses doigts de fée font merveille auprès de la clientèle, mais suite à son mariage avec Thomas Déglon, puis la naissance de leurs enfants Corentin et Anae, le temps est arrivé de concilier vie professionnelle et vie de famille.

Alors qu'elle allait proposer à sa patronne de faire des retouches à domicile pour la boutique, celle-ci ferme ses portes en juillet 2019.

L'opportunité de se lancer

«Dans notre maison de Curtilles qu'on venait de construire, avec Thomas nous avons prévu l'aménagement d'un studio au rez. Pourquoi ne pas en faire mon atelier? On est vite tombés d'accord et en octobre 2019, je me lançais», raconte Aurélie avec une passion intacte dans la voix.



En pleine concentration



Un ajustement tout en dentelle

Sa première commande de robe de mariée, elle s'en souvient bien, c'était en mars 2020. Puis est arrivée la triste période de la pandémie du Covid. Mariages et commandes annulés, futures mariées en pleurs, Aurélie Déglon souffre à l'évocation de cette situation tellement exceptionnelle.

«Mais dès le retour à la normale, ajoute-t-elle, les commandes ont afflué. Le bouche-à-oreille entre anciennes clientes de la boutique de Romont et leurs connaissances, a remarquablement fonctionné.» En 2022 déjà, la couturière de Curtilles retouchait, adaptait et vendait à nouveau plusieurs robes de mariées. Cela en parallèle à maints travaux de couture, sur des vêtements de tous styles.

Et la concurrence du commerce en ligne ?

A l'heure des commandes sur internet, comment imaginer gagner sa vie en vendant des robes de mariées à un prix souvent plus élevé ? A en croire Aurélie Déglon, ça n'a strictement rien à voir. Elle nous invite à imaginer l'état d'esprit de la future mariée, déballant une robe mal cousue parfois, mal ajustée souvent, qu'il faut de toute façon faire retoucher ici.

«Les robes que je propose sont des modèles français, confectionnés en Pologne selon des critères de qualité européens, précise-t-elle.

Et puis, le temps du choix, les essayages successifs après retouches, ce sont toujours des bons moments de complicité. Souvent, la cliente vient accompagnée de sa mère, d'une sœur ou d'une amie et les fous-rires font généreusement partie du programme. Comme parfois une petite flûte de champagne.»

Perfectionniste, ce qu'elle aime par-dessus tout, avoue-t-elle, c'est voir des étoiles dans les yeux d'une future mariée, à l'heure du dernier essayage.

Elle ne s'en rend pas compte, mais quand elle évoque ces instants d'une profession qui la passionne, c'est elle qui en a plein les yeux, des étoiles.

Le Petit Atelier d'Aurélie :

Une lumineuse aventure professionnelle où la plus belle robe de mariée, sortie de ce lieu enchanteur, sera toujours la prochaine.

Jean-Daniel Fattebert

Quand Thibault Repond a sollicité Hubert Sonnard, fin connaisseur de l'histoire de Curtilles, afin d'entamer une recherche sur les lieux dits du village, il ne s'attendait pas à un tel foisonnement : 150 lieux répertoriés, chacun avec son histoire, une photo et un foisonnement d'anecdotes. Heureusement qu'il a enregistré l'ensemble des rencontres avec Hubert Sonnard, car ce dernier nous a quittés bien trop tôt, début mai de cette année.

Les 5 lieux choisis par Thibault Repond, commentés par la verve de son aîné, c'est comme ressusciter la voix d'Hubert que nous avons si souvent écouté parler du village si cher à son cœur. L'ensemble du travail reste exposé sur les murs du corridor du Collège.



Gresallaire :

Gresala, en patois, c'est la Myrtille, qui poussait peut-être ici autrefois.

« C'était à la famille Dubois. Louis Dubois. Son père ou le grand-père y devait être Charron. Et pis c'était encore une fois un petit domaine. Y'avait une pétée de petits domaines à Curtilles. Tu vois. Ça s'est énormément transformé ces dernières années. (...) Dans les années cinquante-soixante on avait vingt-cinq ou vingt-six couleurs de lait à la laiterie. »



Aux Charbonnaires :

Aujourd'hui champ pentu au-dessus de Carmet, autrefois forêt où l'on préparait le charbon de bois. C'est ici que passait la route qui montait de Lucens à Romont. On en voit encore une modeste trace : une haie qui la longeait dans un virage. Le nouveau chemin agricole suit une partie de l'ancien tracé.

« Là y'avait une montée ! Ça montait droit haut tu sais les chemins à l'époque. (...) Alors, c'étaient des chemins qu'étaient souvent en mauvais état parce que, bien sûr, avec la moindre pluie tout était raflé, tout était dérapé, ça f'sait des trous, des ornières et puis c'était catastrophe ! Ça f'sait des nids-de-poule, des immenses trous, c'était affreux ! »

Tassonnaires :

Latin médiéval taxonaria

« On appelait les Tassonnaires parce que là c'est bourré de trous de Tassons, en tous cas à l'époque. Rapport au blaireau qu'on appelle le Tasson. C'est comme le Derbon, les taupes noires, tu sais les grosses taupes avec les grosses pattes de côté comme ça, hein ?

Même l'étourneau. L'étourneau y s'appelle le Sansonnet, normalement. C'est son vrai nom. »





Sus Roche

« Les Roches c'est quand même un endroit spécial. Y'a beaucoup d'hirondelles là-bas, des martinets, y'a tout un tas de bestioles. Parce que c'est relativement calme. Tu vois, hein ? Y'a des promeneurs, des gens à vélo, des mamans avec leurs gamins. L'Evêque de Lausanne, Boniface Clutin, à qui appartenait Curtilles avant l'arrivée des Bernois, avait déplacé le village, là, à ses frais, d'après un écrit qu'il y a aux archives cantonales. Mais on a aucune raison valable. Mais je pense que c'était pour une question de défense du village. La position n'est pas mauvaise. »

En l'Epeney :

Lieu où pousse des épineux, par exemple l'épine noire ou l'aubépine. Du gaulois et latin spina, « épine ».

« Un beau domaine, un petit peu difficile à travailler parce droit derrière la ferme c'est un talus... ça penche ! Mais une fois que tu connaissais le terrain y'avait pas de problème et pis c'étaient des bonnes terres, un peu tardives, plus tardives que d'autre côté mais c'étaient des bonnes terres. (...) J'crois bien qu'j'suis même aller faire la moisson une fois, moi, là-haut, battre à la mécanique. Parce que quand y fallait du monde, c'était tous les jeunes du village qui étaient réunis où la batteuse se trouvait.

On se doublait. Parce qu'il fallait du monde dans les fermes quand on faisait la batteuse. Si tu acceptais pas de te doubler, tu faisais pas la batteuse, y'a rien à faire. »



Jardin du souvenir

Monsieur Hubert Sonnard, décédé subitement en mai dernier, disait parfois que le jardin du souvenir de notre cimetière portait mal son nom.

Comme les cendres déposées vers cette pierre n'étaient pas accompagnées d'une trace des noms des défunts concernés, il estimait que c'était plutôt « Jardin de l'oubli » qu'il fallait nommer cet endroit.

Prenant cette allégation au sérieux, la Municipalité a mandaté M. Dominique Andreae, artiste bien connu de Chesalles-sur-Moudon, afin qu'il façonne un livre du souvenir en métal, permettant d'apposer des plaques avec nom et prénom, ainsi que l'année de naissance et du décès des défunts. Le hasard des choses a fait que notre historien villageois soit le premier à voir une plaque à son nom orner ce livre.

Qu'il repose ainsi en paix, rassuré qu'il ne sera pas oublié.

Eric Bessard



La première plaque apposée sur le livre du souvenir :

Hubert Sonnard
1943-2023

La pose d'une telle plaque est facultative, cela nécessite la volonté du défunt ou de sa famille

Dans les colonnes de l'Etrille n° 12/2022, la question de la relève de la Municipalité était déjà posée. Suite au remplacement de M. Frédéric Cand, par l'élection tacite de M. Francisco Santamaria, l'équipe est à nouveau au complet depuis avril 2023. Cependant, la démission de M. Diego Falk remet la tâche sur l'ouvrage.

Parallèlement, MM. Eric Bessard et Pierre-André Décosterd, Municipaux, tout comme M. Willy Chuard, Syndic, l'ont annoncé : ils ne souhaitent pas rempiler au-delà de la législature actuelle. Les questions posées par notre président, M. Bertrand Zufferey en page 13 sont donc plus que légitimes.

Profitez de vous présenter nos Municipaux, ayant tous et sans exception, un lien fort avec Curtilles :

Willy Chuard, Syndic

Après 2 législatures passées au sein de la Municipalité de 2006 à 2016, Willy Chuard a rempli en 2022 en remplaçant Félix Luder à la Syndicature. Né à Avenches, il a épousé Curtilles en choisissant son épouse, Evelyne, née Sonnard, enfant du village. Maître professionnel HES à la retraite, notre Syndic est également un grand-père attentionné de 3 et bientôt 5 petits-enfants.

Finances, Administration générale, investissements, Coreb, LAT, AIRV, gestion des déchets, place de jeux



Eric Bessard

Depuis son élection en 2013, Eric Bessard, agriculteur né à Curtilles, apporte ses compétences pragmatiques et connaissances d'homme de la terre au sein du collège municipal. Marié à Eliane, il a récemment remis son domaine au Carmet à son neveu par alliance. Mais il reste proche de la ferme en le secondant au quotidien.

Forêts, cimetière, AECLC, déchets carnés, routes communales et chemins



Pierre-André Décosterd

Elu en 2016, Pierre-André Décosterd, né à Curtilles, entrepreneur dans le domaine de l'électricité, aujourd'hui en pré-retraite, il fait profiter la commune de ses connaissances du bâtiment pour le dicastère de la police des constructions. Ses compétences ont aussi été fort utiles durant la rénovation du Café Fédéral et celle plus récente du Collège.

Bâtiments communaux, police des constructions, éclairage public, domaines



Francisco Santamaria

Dernier arrivé, élu en avril 2023, Francisco Santamaria était entrepreneur dans le domaine du bâtiment avant sa récente retraite. Marié à Patricia, née Meystre de Curtilles, il apporte lui aussi son expérience professionnelle afin de compléter les compétences des autres membres de la Municipalité en place.

Epuration (EMB), Police, support police des constructions



Diego Falk

Elu en 2021, Diego Falk, né à Curtilles, agent de méthodes aux CFF a apporté des compétences de gestion de projet et son aisance informatique. Père de 2 enfants de 8 et 3 ans, il jongle entre travail, famille et son engagement pour sa commune. Il s'est beaucoup impliqué dans le façonnage du projet de réfection de la route, ravi des synergies pour la mobilité mixte avec Lucens et la DGMR.

Routes cantonales, AISMLE, ARAJ, ARAS, SDIS, ORPC, paroisse



Démission de la Municipalité de Diego Falk, pour le 31 mars 2024.

C'est pour des questions familiales d'une part, mais aussi parce qu'il lui semble personnellement trop difficile d'accompagner un projet de fusion en tant que Municipal, qu'il démissionne de cette fonction. Non sans préciser qu'il comprend la nécessité de cette réflexion et démarche pour la communauté.

Curtilles réfléchit à son devenir et songe à une union avec son grand voisin

Demeurer un village d'irréductibles Gaulois ou fusionner avec Lucens ? Cette question est plus que jamais d'actualité à Curtilles. Depuis quelques mois, des réflexions ont été menées quant à l'avenir de la commune.

Un constat s'impose : dénicher de nouveaux municipaux à l'exécutif devient toujours plus compliqué. A cela s'ajoute la participation déjà existante à des nombreuses associations intercommunales et une marge de manœuvre limitée pour la Municipalité.

On l'aura compris, les enjeux futurs sont nombreux. C'est pourquoi un groupe de travail « Réflexion » a été créé suite à un

tout-ménage envoyé à la population. Finalement, ce sont sept personnes qui ont activement participé aux échanges, dont notamment une rencontre avec le Délégué cantonal aux fusions de communes.

Autonomie, identité, partenariats : autant de thèmes qui se sont retrouvés sur la table à l'heure d'évoquer l'avenir de la commune. Car fusionner représente des avantages (rationalisation des ressources, professionnalisation des services, plus grand potentiel de candidats éligibles, etc), mais également des inconvénients (perte de proximité avec l'administration et les autorités, perte d'autonomie, changement du système législatif, etc.).

Le rôle du Conseil général

À la suite des réflexions menées par le groupe de travail, la question

d'envisager des discussions avec Lucens, a été portée devant le Conseil général le 12 octobre dernier à l'instigation de son président. Ce vote de principe, a été longuement discuté par l'assemblée. Par 24 « oui », 10 « non » et 10 « abstentions », l'exécutif de Curtilles a obtenu une information pour orienter sa démarche d'entamer des discussions avec la commune de Lucens, afin de connaître les intentions de cette dernière sur une éventuelle fusion.

Depuis, deux premières rencontres ont eu lieu entre les deux Municipalités. Les deux exécutifs se sont, sur le principe, montrés ouverts à entrer dans ce processus.

JLN

Questions à Bertrand Zufferey, Président du Conseil général : Pourquoi avoir mis le sujet d'une fusion en discussion, est-ce que la commune va si mal ?

Non, la commune se porte bien, les finances sont saines et les citoyens sont intéressés par la communauté comme jamais avec une participation élevée et inédite au Conseil général cette année. En même temps, je ne peux pas occulter les difficultés pour repourvoir les postes de municipaux et pour les garder occupés longtemps. Nous avons connu des élections tacites en allant chercher activement des candidat-e-s. Et je comprends, lorsqu'on me répond que les exigences professionnelles et/ou familiales sont autant d'obstacles rédhibitoires pour envisager un mandat exécutif. Dès lors, faire un état des lieux et avoir une réflexion sur une fusion était opportun et, en discuter quand tout va bien, permet de le faire plus sereinement.

Quelles sont les questions que soulève une fusion ?

Elles sont très nombreuses et c'est difficile d'être exhaustif. Au niveau administratif il y a de nombreux points à discuter et convenir entre les communes concernées. Pour Curtilles, au premier plan, il s'agirait d'accompagner et soutenir nos deux collaboratrices à temps partiel ; garantir que les exploitants agricoles de la commune soient prioritaires pour l'exploitation des terres communales ; assurer le soutien aux associations

de la commune, comme par exemple la société de Jeunesse ; aborder le futur de la déchetterie et la pérennité de notre Café ; etc. Toutefois les vrais freins ne sont pas administratifs, ils sont émotionnels et souvent liés au sentiment de perte d'autonomie et d'identité. Ce sont des réactions totalement légitimes.

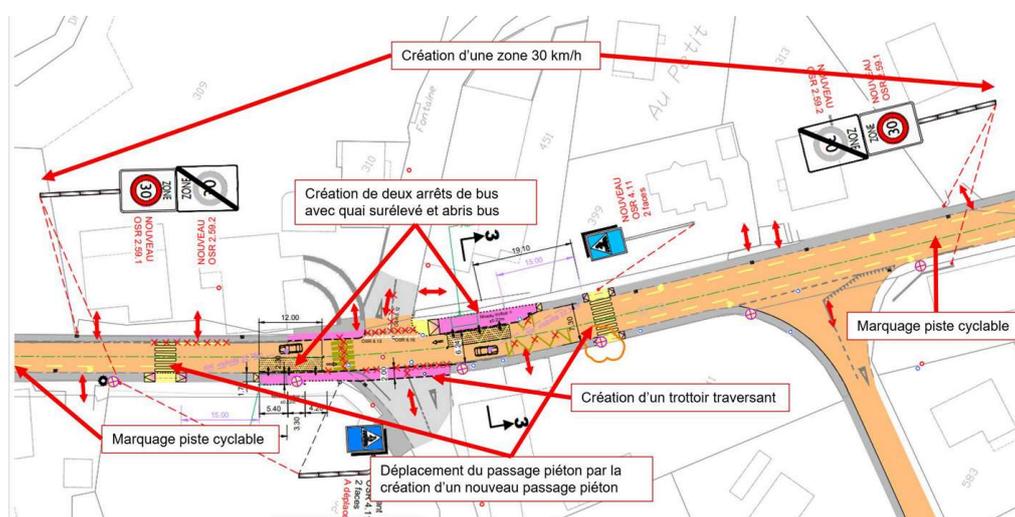
Justement, comment faire pour prendre en compte cet aspect émotionnel ?

Je n'ai pas de solution toute faite. Une fusion traite principalement de la mise en commun de ressources, de la mise en œuvre de procédures administratives et techniques. C'est bien là tout le paradoxe de cette démarche ! Toutefois, une forme de perte d'autonomie, surtout pour les membres actifs du Conseil général, est une réalité. Mais je me sentirai toujours habitant de Curtilles, peu importe où je dois aller pour obtenir un papier officiel ou qui viendra pour déblayer la neige devant chez moi. Toutefois, je ne veux pas minimiser cet aspect important. Je pense qu'il faut écouter ces craintes, informer et expliquer les démarches au fur et à mesure de l'avancement des discussions intercommunales. Et j'ai aussi envie de proposer à nos habitants de s'adresser directement à des connaissances d'autres communes, déjà fusionnées, pour les questionner sur leur expérience...

Le Conseil Général a été informé à plusieurs reprises de ce projet majeur pour Curtilles. Il est mené en collaboration avec Lucens et la DGMR*. Le Préavis municipal a été accepté par le Conseil en octobre, il comprenait un plan de financement pour près de CHF 900'000 à déboursier par la commune (prix sans subvention : CHF 1'400'000). Cette acceptation permettra de réaliser cette réfection de la route cantonale qui traverse notre village. La mise à l'enquête préalable vient de se terminer et certains détails doivent encore être affinés avant la mise à l'enquête publique. Une fois celle-ci terminée, nous serons fixés sur les contours finalisés du projet. Sous réserve d'imprévus, les travaux pourront débuter en été 2024.

Les changements essentiels apportés par ce projet amèneront une mobilité mixte depuis Lucens avec notamment un nouveau trottoir vélos-piétons depuis la gare de Lucens jusqu'à la hauteur du Café Fédéral. Au village, une zone de 30km/h est proposée avec une nouvelle desserte de nos bus, comprenant des quais praticables en mobilité réduite et offrant des abris aux voyageurs qui attendent.

Diego Falk



Une partie du projet actuellement en finalisation

*DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud

Des poules pondeuses pour notre plaisir

Des œufs frais tous les jours, quelques soins à apporter... C'est tentant ?



Toutefois, quelques règles sont à respecter pour la détention de poules afin de s'assurer de leur bien-être. Puis il y a l'obligation d'annoncer l'existence de poules de loisirs auprès du service cantonal de l'agriculture et de la viticulture (SAVI).



L'enregistrement auprès de ce service permettra aux responsables cantonaux d'avertir directement les détenteurs d'éventuels épidémies, épizooties, etc. et les mesures y afférentes à entreprendre.

SAVI, Avenue de Marcelin 29, 1110 Morges / 021 316 62 25

D'autres renseignements se trouvent facilement sur Internet

« Fiche thématique Protection des animaux N° 10.4 : La détention de poules à titre de loisirs »

Les 100 ans de Madame Germaine Scherler

C'est le 22 décembre 2022 que Madame Germaine Scherler fêtait ses 100 ans à l'EMS Oasis à Moudon où elle réside depuis 2022.

M. le Préfet Olivier Piccard, une délégation de la Municipalité et des habitants de Curtilles entouraient leur doyenne et sa famille.



Très émue, la jubilaire a écouté Willy Chuard qui lui a chanté pour l'occasion une chanson de Bourvil « On ne peut pas vivre sans tendresse ».

Les peines et les joies, en 2023



Les familles suivantes ont pris congé d'un être cher :

- Elvira Sonnard, décédée le 04.04.2023
- Hubert Sonnard, décédé le 02.05.2023

Carnet des naissances :

- Cristina Semedo Tavares et Francisco Varela Cabral ont accueilli
Amélia, née le 02.10.2023
- Kate Savoy et Clément Lador ont accueilli
Emile, né le 02.11.2023





Sur la route principale, devant les maisons des familles Gavin (à gauche) et Cordey (à droite)



Les reconnaissez-vous ? (2 photos : Collection personnelle de feu Hubert Sonnard)